



DEPARTEMENT
PAS-de-CALAIS
ARRONDISSEMENT
BETHUNE
COMMUNE DE
LABOURSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 9 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf du mois d'octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe SCAILLIEREZ, Maire, suite à des convocations adressées à chacun des membres le trente septembre deux mille vingt-quatre et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Délibération
N°2024CM47

Décision modificative n° 2
du Budget primitif 2024

Étaient présents : Mmes Mrs Philippe SCAILLIEREZ, Nicole CHASTENEZ, Bernard PRUVOST, Isabelle VANELLE, Alain COQUERELLE, Isabelle VANLANDE, Annick SAVOLDELLI, Claudie MARTEL, Roland JOLY, Frédéric DISSAUX, Aimé ROUSSEY, Didier FATOU, Johny GLAVIEUX, Dorothee HAUER, Delphine MICELLI.

Étaient excusés : Mmes Mrs Betty BEN, Isabelle CAZIN, Patrice ANDREOTTI, Caroline DERAEDT, Rodrigue DESULTERRE, Alain DIENI.

Étaient absents : Mr Frédéric DREZE, Mme Rosanna GILLET.

Pouvoir : Mme Betty BEN à Mme Annick SAVOLDELLI
Mme Isabelle CAZIN à Mme Isabelle VANELLE

Convocation du
30 septembre 2024

Madame Isabelle VANLANDE est élue Secrétaire de séance.

Considérant la nécessité d'ajuster certains crédits budgétaires,
Monsieur le Maire propose à l'assemblée de modifier le budget primitif 2024 comme suit :

Nombre de conseillers
en exercice : 23

Conseillers présents : 15

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Opérations réelles

Article	Libellé	Montant
6042	Achats de prestations de services (sauf terrains à aménager)	33 000,00 €
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 000,00 €
62878	Remboursements de frais à des tiers	2 000,00 €
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00 €
	Total des dépenses réelles	40 000,00 €

RECETTES**Opérations réelles**

74741	Participations communes membres du GFP	13 000,00 €
7478	Participations autres organismes	25 000,00 €
75888	Autres produits divers de gestion courante	2 000,00 €
	Total des recettes	40 000,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT**Opérations réelles****RECETTES**

Article	Libellé	Montant
1321	Etat et établissements nationaux	-215 011,62 €
13461	Fonds d'équipement non amort- dotation d'équipement des territoires ruraux	215 011,62 €
	TOTAL DES RECETTES	0,00 €

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification du budget primitif 2024, conformément aux propositions ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Philippe SCAILLIEREZ.